



Lettre ouverte de l'Union Nationale de l'Apiculture Française au Ministre de l'Agriculture

Paris, le 12 février 2013,

Monsieur le Ministre,

Vous venez de présenter votre plan de développement durable de l'apiculture.

Ce plan affiche l'ambition d'installer 200 à 300 apiculteurs professionnels par an et nous devrions accueillir avec satisfaction votre intention de consacrer des efforts à notre filière.

Mais paradoxalement, vous annoncez que vous attendrez la décision de l'Union européenne en 2013 pour interdire les insecticides néonicotinoïdes sur le marché français. Pourtant, l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) a révélé publiquement début 2013 qu'ils présentent une nocivité majeure pour les abeilles, après avoir annoncé en mai 2012 qu'ils sont notoirement sous-évalués.

Cet attentisme illustre le contraire d'une ferme volonté agri-environnementale, malgré votre engagement public lors de vos vœux fin janvier. Il alimente le discours de la faiblesse des engagements et des actions. Il vous place en contradiction frontale avec votre décision de suspendre en urgence le Cruiser sur colza dès juin 2012 et il rend l'action des pouvoirs publics incohérente et illisible. Le signal est désastreux.

Les apiculteurs français, l'opinion publique et la presse y voient déjà une concession inexplicable faite à l'agrochimie bien plus qu'une attention portée aux agriculteurs français qui ne tirent aucun avantage économique de ces produits excessivement onéreux, aliénants à l'égard des semenciers qui les fournissent, rémanents dans les sols¹ et dévastateurs pour l'environnement et les abeilles.

Invoquer une distorsion de concurrence en cas d'interdiction en France est un artifice de discours.

La France est à la traîne pour la gestion du risque engendré par les pesticides et les condamnations constantes du Conseil d'Etat sont un sujet de honte. Depuis 2008, c'est l'Italie qui donne le ton. L'Italie a interdit toutes les molécules insecticides néonicotinoïdes pour les maïs et a offert aux apiculteurs italiens, en terre de grandes cultures, un recul fulgurant des intoxications d'abeilles au semis et une réduction de moitié des mortalités d'hiver².

Pourtant, en Italie depuis 5 ans, on n'observe aucune différence de rendement des cultures sans recours aux néonicotinoïdes, autrefois massif.

¹ A titre d'exemple, la demi-vie de la clothianidine dans le sol va de 148 à 6900 jours.

² De 37,5% à 15% - déclarations enquêtes COLOSS)



Union Nationale de l'Apiculture Française

Depuis 1995, ce sont 30 % des ruches de France et plus de 300 000 colonies qui périssent chaque année dans l'hécatombe monstrueuse dont les insecticides néonicotinoïdes sont la cause, pour une part prépondérante. Au moment des affaires Gaucho et Régent, dans les années 2000, certains de vos prédécesseurs portés par la raison, ont fait preuve d'un vrai courage politique sans disposer des éléments scientifiques aussi solides que ceux que vous détenez aujourd'hui.

Tant que se poursuivra l'hécatombe des abeilles en France, par le fait d'une agrochimie que l'autorité publique ne limite qu'à regret, installer durablement des centaines de jeunes apiculteurs chaque année apparaît comme une fausse promesse. Dès lors, votre plan serait mort-né.

Monsieur le Ministre, depuis 15 ans, nous faisons preuve de courage. Aujourd'hui, afin que votre plan se concrétise, nous en attendons de vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Olivier BELVAL
Président de l'UNAF